

*Conseil Municipal de La Courneuve du 23 juin 2010  
Compte Administratif 2009 de La Courneuve*

*Intervention de Stéphane TROUSSEL  
Groupe des Elus Socialistes, Verts, et Citoyens*

Avec le Compte Administratif, il s'agit de s'exprimer sur l'exécution budgétaire et d'établir les comparaisons à la fois avec vos prévisions budgétaires et avec la situation des communes comparables.

Ce qui est particulièrement « remarquable » dans ce compte administratif, c'est **l'écart entre la dramatisation de la contrainte budgétaire qui était présentée au moment du vote du Budget Primitif 2009 et la réalité constatée au moment de l'examen du Compte Administratif 2009.**

Déjà l'an dernier, nous vous avons indiqué **au moment du vote du Budget Primitif, que nous trouvions vos prévisions de recettes sous-évaluées**

**Ainsi pour l'exercice 2009, la situation est amplifiée. Au moment du Budget Primitif, même en y ajoutant la Décision Modificative n°1, vous nous présentiez des recettes en hausse de seulement 1,1%. Elles sont finalement en augmentation de 6,3% (et supérieure de près de 4% à vos prévisions).**

**En ce qui concerne les dépenses, vous nous indiquiez qu'elles allaient augmenter plus vite que les recettes (1,7% au lieu de 1,1). Elles augmentent certes de 2,3% mais c'est une hausse quasiment 3 fois moindre que la hausse des recettes.**

Dès lors, on est loin de l'effet de ciseau qui était décrit, on est loin de la dégradation de l'épargne,...

L'épargne nette était à l'issue du BP et de la DM1 évaluée à 699 000 euros. Elle est finalement trois fois plus élevée.

**Il ne s'agit pas pour nous de nous plaindre de cette bonne santé financière retrouvée entre le vote du Budget Primitif 2009 et le vote du Compte Administratif 2009, mais d'en comprendre les raisons.**

Est-ce le résultat d'efforts de gestion ? Les dépenses augmentent de 2,3% (au lieu des 1,7% prévus).

Est-ce le résultat de recettes exceptionnelles que nous ne retrouverons pas. En partie mais en partie seulement.

**La raison essentielle de cette amélioration de la financière situation, c'est le recours à l'augmentation des impôts locaux.** Un produit fiscal en hausse de plus de 2 millions d'euros.

Et je dois dire que nous sommes très surpris quand nous lisons l'article « *Des sous !* » dans le magazine destiné au personnel communal de juin : pas un mot sur cette explication principale. Il est évoqué le reliquat de Taxe Professionnelle de 2004 mais celui-ci représente « seulement » 380.000 euros.

**Ce sont donc d'abord les courneuviennes et les courneuvien qui paient l'impôt local que l'on doit remercier et qui ont contribué par une fiscalité plus élevée à cette amélioration.** D'autant que ce gain supplémentaire se retrouvera cette année et les suivantes même si les taux ne bougent plus. Il faut le dire et l'assumer.

Par ailleurs, ces éléments étaient vraisemblablement, pas dans le détail, mais au moins dans les tendances lourdes, étaient connus au moment du vote du Budget Primitif 2010. Je vous avais d'ailleurs interrogé sur l'état estimé de l'excédent constaté pour 2009 pour permettre à l'ensemble du conseil municipal d'apprécier les choix budgétaires 2010 qui étaient présentés comme nécessaires, indispensables, qu'il s'agisse de réductions de certaines dépenses, de certaines prestations ou services, du recours ou non à l'emprunt, du choix de privilégier ou d'accélérer des investissements,...

L'appréciation du Compte Administratif de la commune se fait aussi – nous l'avons déjà évoqué - avec les communes de taille. Même s'il faut être prudent avec ce type de comparaison car c'est là que les choix politiques entrent en ligne de compte, les choix de modalités de gestion, ce sont des indicateurs qu'il serait intéressant de donner pour apprécier notre situation. Or, La Courneuve dispose donc des recettes nettement supérieures aux communes de même taille (potentiel fiscal, fiscalité, DGF, ...).

Pour l'ensemble de ces raisons, nous choisirons de nous abstenir sur ce compte administratif.